

NICOLL EST EN PLEIN CHANTIER DES 35 HEURES

Nicoll

by aliaxis

PHOTO : CO - ALEXANDRE BLAISE



Nicoll est en plein chantier des 35 heures

Dirigeants (photo) et syndicats de l'entreprise choletaise négocient l'organisation du temps de travail. PAGE 7

Le Courrier de l'Ouest – Samedi 6 février 2021



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

35 heures : Nicoll à un tournant

Pour s'adapter au marché, la direction négocie l'organisation du temps de travail. La CFDT partage le constat mais veut un accord gagnant-gagnant. La CGT refuse en bloc.

Il était question de temps, cette semaine, chez Nicoll. D'heures, de jours, de mois, d'années. Pour les années, c'est un classique de l'entreprise choletaise : la remise des médailles du travail. Plusieurs dizaines de salariés – représentant des siècles de travail – sont repartis avec leur distinction. Sur la table des dirigeants, en ce moment, et notamment ce vendredi, ce sont surtout les heures qui sont en jeu, les 35 heures. Comme annoncé fin décembre, le spécialiste des canalisations et autres gouttières en PVC, souhaite toucher à l'accord signé en 1998, par la CFDT, toujours majoritaire.

« Nous sommes rattrapés par les besoins de nos clients »

Pour le justifier, Benoit Fabre, directeur d'Aliaxis France, dont Nicoll est une filiale, a un leitmotiv : « Flexibilité. » Le principe est simple : adapter la production et la logistique à un marché en mouvement (essentiellement celui du bâtiment, qui représente 80 % de l'activité). « Ce marché a évolué plus vite que nous. Historiquement, il était très régulier. Ce n'est plus le cas, il y a des sautes. » Exemple : à l'été, l'activité a explosé. Juste un effet rattrapage post-confinement ? Pas seulement. Les commandes de janvier ont grimpé de 20 % sur

un an. Pour le DG, il est temps de bousculer l'engagement à livrer les produits en 72 heures. « Nous sommes rattrapés par les besoins de nos clients », dit-il. Délégué syndical CFDT, Fabien Vairo « partage ce diagnostic » : « Aujourd'hui, les clients nous demandent d'être livrés autrement. Pas forcément en 72 heures, mais à telle date, et même à telle heure, et avec une commande complète. »

Le « hic », pour la direction, c'est l'organisation. Historiquement, Nicoll est gourmande en intérimaires. 150 en moyenne, avec un pic à 350 l'été dernier*. Trop pour Thierry Caron, directeur des ressources humaines d'Aliaxis France. En décembre, déjà, il défendait l'idée que ce recours à l'intérim s'expliquait aussi par le système des 35 heures, et pas par la seule suractivité. En deux mots, les salariés travaillent en réalité 39 heures ou un peu plus de 37 heures par semaine. Ce qui donne droit à des repos compensatoires, posés, selon le DRH, sans logique industrielle, et à des remplacements par des intérimaires.

« L'objectif n'est pas de faire travailler plus les salariés », prévient Benoit Fabre, mais de moduler le temps de travail, avec des semaines de 0 à 48 heures. Ce que conteste la CGT,



Cholet, mardi. Thierry Caron, directeur des ressources humaines d'Aliaxis France, et Benoit Fabre, directeur général, sont les deux visages du tournant que veut prendre Nicoll. Au programme, flexibilité et temps de travail.

PHOTO : CO - ALEXANDRE BLAISE

emmenée par Luigi Takacs. Ce dernier balaye à la fois les « sautes » de l'activité - « Elle est régulière » - et les propositions : « Il n'y aura que des semaines à plus de 35 heures ! Ce qu'il y a, c'est un manque d'effectifs : il faut embaucher. » La CFDT, elle, mise sur des « accords gagnant-gagnant ». Et se veut attentive sur le volume d'heures, les RTT, le travail le week-end ou encore l'organisation de cette modulation.

L'emploi est aussi dans la balance. La direction n'est pas opposée à des embauches. « C'est un point clé des

négociations, commente quant à lui Fabien Vairo. Mais savoir combien et à quelles conditions, c'est trop tôt. » Si une nouvelle rencontre est prévue jeudi prochain, un accord est espéré dans les semaines à venir. De quoi satisfaire Benoit Fabre : « Si je laisse ce projet s'ensabler, on sera encore là dans un an. Mais dans cinq ou dix ans, je ne sais pas... »

Alexandre BLAISE

*À comparer avec les près de 900 salariés de Nicoll.

Sylviane et Jean-Marcel, 85 ans d'entreprise



Cholet, mardi. Sylviane Tessier et Jean-Marcel Soulard affichent chacun plus de quatre décennies de travail chez Nicoll. Récompensés par la médaille du travail, ils sont aujourd'hui retraités.

PHOTO : CO - ALEXANDRE BLAISE

Certes, on ne l'a pas vu. Mais sous le masque, il était bien facile à identifier, le sourire de Sylviane Tessier. Comme celui de Jean-Marcel Soulard, d'ailleurs. Ces deux heureux

retraités de Nicoll, depuis l'été 2020, ont repris le chemin de la rue Pierret-Marie-Curie, à Cholet, mardi, à l'occasion de la remise des médailles du travail. Un chemin qu'ils connais-

sent comme leurs poches. La première, âgée de 61 ans, affiche 43 ans d'ancienneté dans l'entreprise. Le second, 60 ans au compteur, en compte 42, auxquelles il faut ajouter, tout de même, trois années de stage. C'est bien simple : depuis ses 15 ans, le Choletais a « le sang rouge de Nicoll qui coule dans les veines », pour reprendre les mots de Benoit Fabre, directeur d'Aliaxis France.

« Les conneries qu'on a faites, on ne les referait pas ! »

Lui qui a officiellement débuté au conditionnement en mars 1978, avant d'œuvrer dans plusieurs services, s'essayant notamment au poste de conducteur de lignes, n'a jamais quitté « sa » boîte. Et pourquoi ? « Je n'avais pas l'envie de changer, répond Jean-Marcel Soulard. Je m'y trouvais bien. [...] Je suis rentré comme simple manœuvre et je suis monté

un petit peu. »

Jusqu'à boucler la boucle au conditionnement, « pour ménager l'ancien », blague-t-il. Sylviane Tessier a aussi mis fin à plus de quatre décennies de Nicoll dans le même service, elle qui a fait ses premiers pas à l'imprimerie. En regardant dans le rétroviseur, elle glisse à son acolyte : « C'est sûr que les conneries qu'on a faites, on ne les referait pas maintenant ! » Façon de dire qu'il y en a eu, des bons moments. Et maintenant ? Les deux retraités ne sont jamais loin l'un de l'autre, donnant un coup de main dans le bénévolat. « Que du bonheur ! dit Sylviane avec le sourire. On n'entend plus le radioréveil, on n'est plus réglé comme des montres. Quoique, les premiers temps, j'étais encore levée à 6 h. »

A.B.

Le Courrier de l'Ouest – Samedi 6 février 2021



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY